

J'ai dit que nous voulions tous gagner la guerre; mais nous ne nous sommes pas entendus tous sur les moyens, et notre différend est venu du mode de notre participation. Nous aussi, dans notre pays, nous avons manqué d'unité de pensée et d'unité d'action, et j'ai le pénible devoir de dire—car je le sens profondément—que la seule responsabilité du manque d'union retombe sur l'ancien gouvernement Borden. L'histoire le répétera, j'en suis sûr.

Notre peuple s'est trouvé désuni parce qu'en 1914 le Gouvernement n'a pas songé, un seul instant, à constituer au Canada un gouvernement national tel qu'il en existe un en Angleterre, tel qu'il en existe un en France. Si l'on nous avait donné un gouvernement national en 1914 ou en 1915, on aurait écarté du cabinet cet élément qui avait prêché dans la province de Québec la doctrine de la non participation aux guerres impériales; les incompetents seraient en grande partie disparus du cabinet, et l'on aurait pu réaliser une unité d'action qui eût profité, non seulement au Canada, mais aux alliés.

Pour ma part, il m'est arrivé à deux reprises de lancer, par la voie de la presse, cette idée de gouvernement national. Je suggérai, à certain moment, dans un quotidien anglais, que lord Shaughnessy fût appelé à former un cabinet dont feraient partie sir Robert Borden et sir Wilfrid Laurier. Je croyais qu'étant données nos passions mesquines de parti et nos vues étroites de "coloniaux", nous devions éliminer de la scène, en tant que chef, un homme représentant un parti politique. C'est ce qui fut fait dans le cas de M. Asquith, alors que M. Balfour, ancien premier ministre lui-même, accepta un portefeuille dans le cabinet de M. Lloyd-George. Je crus que la chose s'imposait d'autant plus au Canada, et que nous devions songer à créer au Canada l'unité nécessaire de sentiment et d'action.

Mon honorable collègue vient de plaider énergiquement la cause de l'unité nationale. Je devrai faire un retour—non pas complet—sur le passé, pour la dernière fois, je l'espère; tout ce que j'attends, c'est que, de ce côté de la Chambre, on veuille bien servir cette cause du mieux possible. Existe-t-il véritablement de l'union au Canada aujourd'hui? Je prétends que non. Il n'existe pas d'union réelle, il n'existe pas un réel gouvernement d'union, enfin le peuple n'a pas donné de mandat incontestable au présent ministère. Pourquoi? C'est que l'on a incroyablement mutilé la loi de franchise électorale. Il existe plus d'une façon de s'emparer du pouvoir, ou de le garder, par vio-

lence: on s'en peut emparer de celle dont l'ont fait les Bolsheviki; on peut encore le voler au moyen de lois injustes. Un ministère peut se maintenir au pouvoir, et quand il l'a fait une fois, il le peut faire de nouveau. C'est le cas du ministère présent, que je tiens pour un ministère "de facto". La loi des élections en temps de guerre fut une loi absolument horrible, inique, abominable. Ces trois expressions, que certains de mes honorables collègues seraient peut-être tentés de trouver extravagantes, je les emprunte simplement aux discours de deux des ministres actuels; je puis, si on le désire, citer les pages du *hansard* où elles figurent. Le ministère prit soin de choisir ses juges avant de dissoudre les Chambres; il tria les électeurs; 500,000 femmes, si l'on en doit croire le "Mail and Empire", votèrent et dont les noms apparaissent aux pages du livre de paie et que le Gouvernement eut l'impudence de corrompre en leur offrant cinq piastres de plus sur leur allocation mensuelle; on permit en plus à des étrangers de voter. Je me suis levé ici pour déclarer que c'était faire injure aux électeurs canadiens que de permettre à un étranger, qui n'a jamais mis le pied au pays, qui ne connaît même pas les noms des candidats ou des circonscriptions, de voter, tout comme les électeurs canadiens. J'ai déclaré que, pour la première fois dans l'histoire de ce pays, on avait légalisé le truquage et le vol des bulletins.

A quel spectacle avons-nous assisté, aux dernières élections? D'un bout à l'autre des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, des bureaux de votation étaient ouverts pour recevoir les votes de ces hommes qui ne connaissaient rien du Canada, qui ne connaissaient même pas les noms des circonscriptions électorales, encore moins ceux des candidats. En beaucoup d'endroits des Etats-Unis, des bureaux de votation furent ainsi ouverts, où des étrangers allaient déclarer de quelle façon devaient se régler la politique du Canada, le sort même du Canada, durant les quatre ou cinq prochaines années. J'ai dit que ces hommes devaient être "vus" (si j'ose ainsi m'exprimer) et que leurs votes devaient être attribués aux comtés "douteux". Nos soldats, ici aussi bien qu'en Europe, avaient le choix de choisir la circonscription à laquelle devaient aller leurs votes, s'ils ne se rappelaient pas l'endroit, au Canada, où ils avaient eu domicile pendant un certain temps, ou bien s'ils n'avaient pas habité le pays quatre mois au moins avant leur enrôlement. Voici les questions qui leur étaient posées conformément à la loi du Service Militaire: